



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 1 juin 2026

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026_124-DE



Objet : Motion appel à positionnement sur des enjeux majeurs de la gestion des déchets

Numéro de délibération : CC2026_124

L'an deux mille vingt six, le un juin, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNEN, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Vanessa BOUTHIER, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPPEZ, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémie VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Laurent FLAMENT, Michel LAPORTERIE, Mathilde MAINGUENAUD, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROLLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François PASQUET donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD
Jean-Jacques MENAGER donne pouvoir à Loëtitia PELLIER
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Denis PETONNET donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE
Didier DAUNIZEAU donne pouvoir à Christelle BERNARD

Patrice FOUCHER donne pouvoir à Géraldine DUPAS

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026_124-DE



Absents :

Cédric TRANQUARD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Vincent GINDRAU, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Annie HILLAIRET, Thierry GIRAUD, Frederic RASSE, Sylviane DORNAT, Philippe MERCIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 118

Votants : 127

Pouvoirs : 9

Publication (affichage) ou notification du :

Motion appel à positionnement sur des enjeux majeurs de la gestion des déchets

A l'attention de :
Madame la Députée,
Messieurs les Députés,
Madame la Sénatrice,
Messieurs les Sénateurs,

A l'initiative de Jean Gorioux, qui vient de quitter ses fonctions de président de Cyclad après plus de 25 ans, fort de son engagement sans faille au service de la gestion publique des déchets, nous souhaitons vous alerter, Mesdames et Messieurs nos députés et sénateurs sur les conséquences des projets gouvernementaux en cours de discussion s'ils étaient mis en oeuvre.

Rappelons que depuis des années, les collectivités territoriales ont su faire preuve d'adaptation, d'innovation et de responsabilité pour répondre aux exigences environnementales croissantes. Elles ont été au rendez-vous des transitions, souvent en anticipant les évolutions réglementaires et en mobilisant des moyens importants au service de l'intérêt général.

Aujourd'hui, cependant, plusieurs décisions ou orientations en cours font peser des incertitudes financières majeures sur les services publics de gestion des déchets. Ces évolutions interrogent directement la soutenabilité du modèle économique porté par les collectivités et, par conséquent, son acceptabilité pour nos concitoyens.

Dans ce contexte, nous souhaitons appeler votre attention sur trois sujets structurants et vous inviter à vous positionner :

1. Le recul du gouvernement sur la filière REP PMCB :

Le réajustement en cours de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) fait peser un risque immédiat de transfert de charges vers le service public. À court terme, cela pourrait représenter un surcoût estimé à près de 5 € par habitant dès janvier 2027. Au-delà de cet impact direct, cette évolution fragilise la confiance dans le principe même des filières REP et fait craindre un désengagement d'autres éco-organismes, au détriment des collectivités et donc des habitants.

2. Le projet de taxe carbone sur les unités de valorisation énergétique

La réflexion actuelle sur l'instauration d'une taxe carbone applicable aux unités de valorisation énergétique pourrait générer un coût supplémentaire estimé à 8 € par habitant à partir de 2028. Cette charge viendrait s'ajouter à la trajectoire haussière de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes), de plus 2 € par habitant, prévue jusqu'en 2030, accentuant encore la pression financière sur les budgets locaux sans solution alternative pleinement opérationnelle à ce stade.

3. La soutenabilité financière des nouvelles obligations réglementaires

Enfin, l'accumulation des nouvelles obligations réglementaires, qu'il s'agisse des contrôles (caractérisation du contenu de nos ordures ménagères, analyses sur les PFAS à venir etc...), ou des objectifs de valorisation, pose la question de leur soutenabilité financière. Les collectivités sont pleinement engagées dans ces transformations, mais elles vont être fortement amputées de leurs moyens financiers présentés dans les points ci-dessus (3 M€ de surcoûts pour les habitants du territoire entre 2027 et 2028...) et ne pourront durablement en assumer seules le coût sans visibilité, sans accompagnement renforcé et sans cohérence d'ensemble.

Face à ces enjeux, il apparaît indispensable que la représentation nationale apporte des réponses claires. Les décisions prises dans les prochains mois auront des conséquences directes sur la fiscalité locale, sur l'équilibre des budgets publics et sur la capacité des collectivités à poursuivre leurs efforts en matière de transition écologique.

C'est pourquoi nous vous invitons solennellement à vous positionner sur ces trois sujets et à porter une vision cohérente, stable et soutenable du financement de la gestion des déchets.

Après plus de deux décennies d'engagement à Cyclad, nous soutenons totalement les interrogations de Jean Gorioux et y souscrivons afin de continuer à réduire les déchets à la source. Nous sommes, comme lui, profondément convaincus que la réussite des politiques environnementales repose sur un partenariat équilibré entre l'État et les territoires, fondé sur la confiance, la responsabilité partagée et la lucidité économique.

Nous vous remercions de votre attention, de votre soutien à ces sujets qui nous inquiètent terriblement et de la défense, au niveau national de l'intérêt de nos territoires, de nos administrés y résidant.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, l'expression de notre considération distinguée.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 127
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 3 juin 2026

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté
Françoise MESNARD

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

